

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FERMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera cessé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FERMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Eparçons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le départ de Notre Saint Père le Pape, de Rome; l'autorité du Pape, comme évêque de Rome, est méconnue et foulée aux pieds dans Rome même où Sa Sainteté est criminellement insultée.—Onésime Gauthier, Eor., député du comté de Charlevoix, président du Comité de l'agriculture et de la colonisation à l'Assemblée Législative de Québec.—Débats sur la colonisation, à l'Assemblée Législative de Québec.

Cauterie Agricole : Traitement des fumiers (Suite).

Sujets divers : Les membres du Cercle agricole de St-Agapit de Beaurivage en visite à Ste-Anne de la Pocatière.—Quelques détails importants sur la qualité des laines.

Choses et autres : Durabilité des pianos de la manufacture de MM. Hazeltou.—Conseils donnés aux propriétaires de fromageries de la Province de Québec.—Sortie des abeilles.

Recettes : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Liniment pour les chevaux couronnés.—Onguent digestif pour panser les fistules au garot.—Onguent pour faciliter la suppuration.

Séance donnée par la "Société Saint-Louis de Gonzague," au Collège Ste-Anne.—Nous donnerons, au prochain numéro de la Gazette des Campagnes, un compte-rendu de cette intéressante séance des élèves du Cours commercial.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, Ger., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton," traité pratique sur l'élevage des montons au Canada, par Engueu Casgrain, Ger., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Le départ du Pape de Rome.—Plusieurs journaux catholiques, —l'Univers, le Monde, le Français, la Défense, —reçoivent de Rome des nouvelles qui tendent à représenter comme probable, et même comme prochain, le départ du Pape.

La situation douloureuse faite au Vicaire de Jésus-Christ, les empiètements successifs et calculés du gouvernement subalpin contre la liberté de l'Eglise, l'arrêt spoliateur rendu récemment contre la congrégation de la Propagande, donnent, hélas! à ces alarmantes rumeurs un grand caractère de vraisemblance... La Révolution se montre à Rome ce qu'elle est partout : antichrétienne dans son essence. Il devient de plus en plus évident qu'elle n'a attaqué le pouvoir temporel du Souverain que pour mieux opprimer la liberté spirituelle du Pontife. Dans cette situation, il faut évidemment prévoir le cas où la liberté et la sécurité personnelles du Pape, pouvant être menacées, les dernières garanties de la liberté religieuse des catholiques risqueraient de sombrer dans un crime ou dans un guot apens.

Sa Sainteté Léon XIII et le Sacré Collège sont les meilleurs juges des périls de la situation et des résolutions à prendre. Il serait téméraire de vouloir émettre ici des prévisions, à plus forte raison de hasarder des conseils. La politique des Papes s'élève d'ailleurs à des hauteurs bien supérieures aux combinaisons et aux intrigues de la diplomatie purement humaine. Ce que le Chef de l'Eglise poursuit avant tout, c'est le salut des âmes et la liberté de la vérité.

Quant aux fidèles, ils accompliront le devoir de la piété filiale, et ils répondront certainement au vœu du Pasteur suprême en redoublant de prières à l'heure critique que nous traversons. Oui, prions pour notre Pontife Léon! Que Dieu le conserve, le fortifie, lui donne le bonheur et la paix, le préserve des embûches de ses ennemis!

Catholiques. souvenons nous aussi des destinées mortelles de l'Eglise, et ne succombons point, au milieu des angoisses de l'heure présente, aux tentations du découragement. La Papauté a connu de pires épreuves que celles qu'elle traverse aujourd'hui : elle en est sortie triomphante. Nos pères ont vu Pie VII revenir de l'exil et de la captivité ; nous avons vu nous mêmes Pie IX rentrer triomphalement de Gaëte dans sa ville de Rome, heureuse de retrouver un Roi, un Pontife et un Père. Ayons donc confiance ! Le chemin de la Croix est la voie triomphale du catholicisme. S'il entre dans les desseins de la Providence que le Pape Léon XIII doive, lui aussi, s'éloigner de la capitale du monde chrétien, soyons convaincus que cette épreuve est destinée, dans les conseils divins, à préparer une brillante victoire de la religion et à tourner finalement au triomphe de la Papauté. L'Eglise est en jeu et elle est sous la garde de Dieu ! — *Annales catholiques.*

Les lignes suivantes du *Monde* répondent aux sentiments et aux préoccupations de tous les cœurs catholiques :

La question de savoir si Notre Très-Saint Père le Pape ne se trouvera pas contraint, à bref délai peut-être, de quitter Rome, préoccupe très vivement les esprits. La nouvelle, ou le bruit, de son départ plus ou moins prochain tend à prendre de la consistance.

Et comment en serait-il autrement ? L'expérience de la loi dite des garanties est faite ; même appliquée honnêtement, elle n'eût pas sauvegardé les droits du Souverain-Pontife, qui sont ceux des catholiques du monde entier. Or, cette loi n'est pas appliquée honnêtement.

Les outrages se multiplient. La personne même de Sa Sainteté Léon XIII est criminellement insultée : d'ignobles affiches sont collées sur les murs de Rome, et le gouvernement italien ne les fait arracher que tardivement, lorsque le scandale est produit.

Quant aux attaques contre la Papauté, l'impunité leur est assurée.

Les attentats se succèdent. L'autorité du Pape, comme évêque de Rome, est méconnue et foulée aux pieds : son autorité comme Chef suprême de l'Eglise est de jour en jour plus gravement compromise ; la récente affaire des biens de la Propagande en a fourni une preuve trop décisive.

Non, assurément, un tel état de choses ne saurait se prolonger.

Quant à nous, notre vénération, notre fidélité, notre filial dévouement pour Léon XIII grandissent en proportion des cruelles épreuves dont son cœur est abreuvé.

Onésime Gauthier, écr., député du comté de Charlevoix, membre du Comité de l'agriculture et de la colonisation, à l'Assemblée Législative de Québec. — La liste des membres de ce Comité, publiée dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, ayant été reproduite du *Quotidien*, nous avons, comme ce dernier journal, omis le nom de M. Gauthier qui est non-seulement membre de ce Comité, mais il en est aussi le président. M. Gauthier étant cultivateur lui-même, de plus membre du Conseil d'agriculture, siégeant au Comité d'agriculture, a rendu et peut encore rendre de grands services à la cause agricole à laquelle il est

attaché par vocation. Il est au nombre de ceux qui font preuve du plus grand dévouement à promouvoir les intérêts des cultivateurs, chaque fois que l'occasion se présente, soit au Comité de l'agriculture, soit dans le cours des délibérations à la Chambre : c'est le témoignage que savent lui rendre ses collègues de la députation à l'Assemblée Législative de Québec.

La colonisation — Nous empruntons à la *Minerve* l'extrait suivant de son compte-rendu des délibérations à l'Assemblée Législative de Québec, séance du 16 avril courant :

.... M. NANTEL demande copie de la correspondance ayant trait à l'ouverture du chemin du lac Nominigwa et à la colonisation de cette région.

Après avoir parlé de la vaste étendue et des ressources de la région au nord de Montréal, et notamment de la vallée de la Lièvre, le député de Terrebonne dit que M. le curé Labelle (applaudissements), MM. Lesage, Boutillier, Benoit et autres, ainsi que la compagnie de colonisation de Montarville ont contribué pour beaucoup au développement de cette partie du pays.

Déjà, on a ouvert à la colonisation vingt-cinq townships à une centaine de milles de Montréal, mais les voies de communication font défaut. En conséquence, le gouvernement devrait entreprendre la construction d'un chemin de fer qui traverserait cette région si fertile.

En terminant, M. Nantel dit que s'il est important, dans l'intérêt de Québec, de développer les ressources du lac Saint-Jean, il est aussi important, dans l'intérêt de Montréal, de développer celles de la région dont il vient de parler.

M. DUHAMEL félicite le député de Terrebonne du discours qu'il vient de prononcer en faveur de la colonisation. Il est convaincu que la législature approuvera ce projet et qu'elle fera tout en son pouvoir pour en favoriser le succès.

Un grand nombre de personnes pourraient s'établir sur les terres qui ne sont pas encore concédées dans le comté d'Ottawa, et il espère qu'on ne négligera pas les intérêts de ce comté lorsqu'il s'agira de voter les crédits pour la colonisation.

L'honorable M. MARCHAND vante le zèle que le curé Labelle a déployé pour favoriser la colonisation. Si, comme on le fait généralement, on lui eût concédé un lot de terre pour chaque dix lots qu'il a fait défricher, le curé Labelle serait aujourd'hui propriétaire d'une immense étendue de terre.

Le député de Saint-Jean insiste pour que la législature fasse tout en son pouvoir pour favoriser la colonisation.

M. GAUTHIER considère que le gouvernement n'a pas dépensé assez pour la colonisation ; on ne doit pas lésiner lorsqu'il s'agit de favoriser ce mouvement.

M. MARTEL se prononce en faveur du projet de favoriser la colonisation. Il démontre ce qu'ont fait dans ce but M. le curé Labelle, M. Benoit, M. P., un homme pratique et éclairé, et la société de colonisation de Montarville.

M. CASAVANT démontre qu'il est nécessaire de favoriser la colonisation dans cette province afin de garder au milieu de nous les cultivateurs qui, sans cela, iraient à l'étranger.

M. DESCHENES dit qu'il est très important d'adopter des mesures pour favoriser la colonisation. Il est convaincu que les ministres sont doués d'assez de patriotisme et d'énergie pour ne négliger rien qui serait de nature à favoriser le défrichement des terres qui ne sont pas encore concédées.

M. GAGNON appelle l'attention de la Chambre sur l'importance des chemins de colonisation ; au lieu de diminuer les dépenses pour ces travaux, on devrait les augmenter.

Il approuve ce que les orateurs précédents ont dit en faveur de la colonisation, et termine en vantant les services rendus au pays par le curé Labelle.

L'honorable M. BEAUBIEN vante la fertilité des terres en arrière de Saint-Jérôme, qu'il a explorées lui-même ; le sol est fertile des deux côtés des Laurentides. Le climat de la vallée du lac Nominigwa est très doux, et il est dans l'intérêt général du pays de diriger les colons de ce côté.

Il loue le zèle du curé Labelle, l'apôtre de la colonisation dans la région du Nord. L'orphelinat agricole à Wentworth a déjà produit de bons résultats, et les révérends Pères Maristes, qui dirigent cette institution, ont réussi à faire établir un grand nombre de jeunes gens sur des terres.

M. BOYER fait observer qu'un grand nombre de Canadiens français émigrent aux Etats-Unis, ce qui démontre qu'il est

nécessaire d'adopter des mesures pour favoriser la colonisation autant que possible.

Il termine en décrétant un tribut d'éloges au curé Labelle.

L'ORATEUR avait à peine quitté le fauteuil, que le curé Labelle, qui occupait un siège sur le parquet de la Chambre, fut l'objet d'une véritable ovation de la part des députés et des personnes qui assistaient à la séance.

Escorté par les Honorables MM. Taillon et Mercier, au fauteuil de la présidence, M. le curé Labelle dut céder aux instances générales et porter la parole.

Il commença par protester, sur un ton badin, qu'on ne devait pas forcer ainsi l'Eglise à remplacer l'Etat.

Je vous remercie, dit-il en s'adressant aux députés, des éloges que vous m'avez décernés pour les services que j'ai pu rendre au pays; vos paroles sont plus que me récompenser des travaux et des sacrifices que je me suis imposés.

Je considère la bonne entente qui règne parmi vous au sujet de cette question de la colonisation, comme un gage de la prospérité future du pays. Notre prospérité à venir doit être basée sur le développement de l'agriculture, qui a traversé ses phases les plus critiques et est maintenant à l'abri des perturbations auxquelles sont exposées les autres industries.

C'est grâce à ses ressources agricoles que la France a pu payer si facilement une forte indemnité de guerre, et je suis heureux de constater qu'ici, en Canada, tout le monde comprend l'importance de développer la colonisation.

Parlant du chemin de fer dont il demande la construction, M. le curé Labelle dit que cette entreprise favorisera les intérêts de la province, qu'il a à cœur avant tout. Les provinces et les territoires de l'Ouest se colonisent rapidement et un jour viendra peut-être où il s'éleva des conflits d'intérêts, si l'intérieur des provinces de l'Est n'est pas alors colonisé par ceux qui auraient dû s'y établir. La bonne entente qui existe entre l'Est et l'Ouest cessera peut-être d'exister, si cette dernière partie du pays vient à obtenir une trop forte prépondérance.

C'est pour parer à cette éventualité qu'il s'efforce de coloniser la région de l'Est et qu'il demande à tous de l'aider dans son projet, dont le succès dépend surtout du développement de la colonisation et de la construction des chemins de fer.

M. le curé Labelle termine son discours au milieu d'applaudissements.

CAUSERIE AGRICOLE!

TRAITEMENT DES FUMIERS (Suite).

La terre franche, quelles que soient les proportions de son mélange, n'améliore pas proprement le fumier; mais en se chargeant de ses principes volatils et solubles, elle en empêche la déperdition. Il est donc très avantageux, dans beaucoup de cas, de stratifier le fumier avec elle: c'est cette réunion ou mélange de la terre avec les fumiers que l'on désigne sous le nom de *compost*.

Il y a des fermes où l'on est dans l'usage de répandre de la terre non sur le fumier, mais dans les écuries et les étables, et de l'enlever une fois par semaine. Cette excellente pratique peut être dans le cas d'être imitée partout où le prix de la main d'œuvre n'est pas à un taux élevé; rien n'est meilleur que cette terre ainsi imprégnée de l'urine des bestiaux et mêlée avec leurs excréments, pour améliorer les prairies naturelles. En Chine, on emploie l'urine mêlée avec des terres. En France, depuis un demi-siècle, on fait usage de ce mélange avec très grand succès.

Nous n'avons aucune connaissance de l'action des métaux, de leurs oxydes et de leurs sels sur leur fumier, pour pouvoir en parler ici; nous savons seulement que l'oxyde de fer ou rouille lui est extrêmement nuisible. Les cultivateurs doivent donc éviter d'employer dans leurs composts des terres trop jaunes ou trop rouges.

Les cendres de tourbe, de charbon de terre et autres, qui contiennent des sels et des matières minérales, favorisent l'action des fumiers. Il en est de même du sel; mais il faut que toutes ces matières soient en petite quantité.

Les pailles de blé, de seigle, d'orge et d'avoine, doivent donner des fumiers particuliers, puisqu'il entre des principes différents ou en différentes proportions dans leur composition, qu'elles se décomposent plus ou moins promptement.

L'avoine, par exemple, l'après l'analyse des chimistes, fournit plus de silice que le blé; il doit même y avoir des variations à cet égard dans les variétés de la même espèce. Sans doute les résultats de cette différence ne sont pas assez importants pour mériter la peine d'être pris en considération; cependant nous croyons qu'elles devraient faire la matière d'expériences comparatives.

Le fumier composé de paille de blé carié ou charbonné porte la maladie dans les champs où on le répand; ce qui fait quelquefois croire que le chaulage ne produit pas les utiles effets qu'on lui a reconnus.

Il n'en est pas de même des différences que présentent les fumiers relativement aux animaux qui ont concouru à leur formation; car elles sont très-distinctes, comme le prouvent les noms donnés à ces fumiers.

Le fumier de cheval est appelé *chaud*, parce qu'il a une grande tendance à fermenter, et qu'il active la végétation plus que les autres fumiers; c'est lui dont on fait le plus fréquemment usage dans les jardins, surtout dans la fabrication des couches chaudes.

Dans certains pays, on évite de se servir du fumier de cheval pour les terres destinées à porter le lin. Nous en ignorons la cause; mais nous soupçonnons que c'est parce qu'il ne conserve pas autant que les autres fumiers l'humidité de la terre.

On aconse le fumier des chevaux de porter dans les champs une grande quantité de mauvaises herbes, produites par les graines du foin qu'ils ont mangé, et cette accusation paraît fondée; mais, par une culture convenable, il est facile de rendre nuls les effets nuisibles de ces mauvaises herbes.

Le fumier de vache (ou de bœuf) est appelé *froid*, par comparaison au fumier *chaud*. Cette qualité, il la doit sans doute à la viscosité (résistant longtemps à une pleine séparation) des excréments de ces animaux, viscosité telle qu'elle s'oppose à toute fermentation et ne permet aucune action engraisante. Il faut que cette viscosité soit détruite par les pluies ou les insectes comme le prouvent les bouses isolées dans les pâturages, pour que ce fumier remplisse sa destination.

En général, comme on donne beaucoup moins de litière aux vaches qu'aux chevaux, leur fumier est composé en plus grande partie de leurs excréments; ce qui fait qu'il est préférable pour les terres sèches et maigres, auxquelles il communique sa viscosité, et dans lesquelles il conserve plus longtemps l'eau des pluies. Sa pesanteur détermine fréquemment à le répandre sur les terres voisines de la maison. Sa propriété de fermenter lentement et faiblement le rend également utile pour fabriquer les couches qui demandent peu de chaleur et qui doivent durer longtemps.

Deux autres conséquences de la même propriété sont, 1o. que les effets du fumier de vache durent plus longtemps; c'est-à-dire que deux champs égaux en un sol ni sec ni humide, dans lesquels on aura enterré du fumier de cheval et du fumier de vache en même quantité, le dernier donnera constamment des récoltes moins belles, mais en donnera encore de belles lorsque le premier paraîtra épuisé; 2o. que la chaux est d'un emploi plus avantageux pour le fumier de vache que pour celui de cheval: nous en avons vu faire l'expérience comparative.

Dans beaucoup de fermes, on mélange le fumier de cheval avec le fumier de vache en le sortant de l'écurie; dans beaucoup d'autres, on en fait un tas séparé. D'après l'observation précédente, on sent en effet que celles de ces fermes qui ont des terres de nature analogues entre elles n'ont pas d'intérêt à faire la séparation de ces fumiers, mais qu'il n'en est pas de même de celles qui en exploitent en même temps de très sèches et de très humides. Olivier de Serres et beaucoup d'agronomes modernes pensent qu'il ne faut jamais exécuter cette séparation dans d'autres cas que celui de la fabrication des couches, parce que les qualités de ces deux sortes de fumier se compensent.

Il paraît reconnu parmi les cultivateurs que le mouton est l'animal qui, proportion gardée, fournit le plus de fumier, comparativement à ce qu'il mange. Ce fumier passe pour très actif. Comme les crottes qui entrent dans sa composition, souvent en majeure partie, se pulvérisent difficilement, il n'agit d'abord presque qu'à raison de sa paille imprégnée d'urine; mais les effets du reste de ses principes se font sentir avec avantage les années suivantes. On est presque partout dans la mauvaise habitude de laisser tout l'hiver le fumier dans les bergeries, afin, dit-on, de donner de la chaleur aux moutons, de le laisser s'améliorer, et de pouvoir le transporter immédiatement sur les terres. Si on laissait le fumier séjourner pendant quelque temps dans la bergerie, il faut souvent renouveler la litière, pour empêcher les moutons de se salir. Si l'on n'avait pas de litière à leur donner il faudrait nécessairement enlever le fumier plus souvent.

Quelques cultivateurs regardent le fumier de cochon comme très bon, d'autres le dédaignent, à raison de son peu d'énergie: peut-être ont-ils raison, les uns et les autres. En effet, on ne peut nier que les aliments n'influencent prodigieusement sur la composition des excréments, et la nourriture des cochons est très variée. Nul doute pour nous qu'un cochon nourri d'orge ou d'autres grains, fournira un fumier bien plus abondant en carbone que celui qui sera nourri de pommes de terre, de navets, de son, de lait caillé, etc. Au reste, nulle part que nous sachions, le fumier de cochon n'entre pour beaucoup dans la composition des engrais, parce que presque partout on leur ménage la litière, et que rarement ils sont en grand nombre dans la même ferme. Leurs excréments sont généralement mêlés avec le fumier de vache. Si, dans certains lieux, ce mélange passe pour être nuisible, c'est ou parce qu'on en met trop, ou parce qu'on ne l'emploie pas au temps convenable.

La paille, le chaume, les feuilles des arbres, les grandes plantes inutiles, les tiges des pois, des pommes de terre, etc., et en général toutes les ma-

tières végétales amoncelées et mouillées se transforment en fumier, sans doute moins actif que celui qui sort des écuries, mais enfin qui remplit aussi sa destination. Nous ne pouvons donc trop répéter que les cultivateurs n'en doivent pas laisser perdre la plus petite parcelle.

Les membres du Cercle agricole de St-Agapit de Beurivage, à Ste-Anne.

Dans le dernier numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous disions que la visite des membres de ce cercle agricole était "un nouveau moyen de stimuler le zèle de ces jeunes cultivateurs, au point de vue des améliorations agricoles." Tout les premiers, nos concitoyens de Ste-Anno se demanderont peut-être quel rapprochement il y a entre cette visite et les améliorations agricoles? Nous allons le démontrer, pour que l'exemple donné par ces jeunes cultivateurs trouve de nombreux imitateurs.

Disons de suite que ces jeunes musiciens qui forment partie de la fanfare de St-Agapit sont tous cultivateurs et membres d'un cercle agricole, et comme tel leur plus grand désir est de se perfectionner dans l'art de cultiver la terre, afin d'en retirer le plus grand rendement et les plus beaux produits.

Depuis quatre ans, date de la fondation de leur cercle agricole, ils sont résolument et activement à l'œuvre avec un zèle réellement exemplaire, et avec un succès de plus en plus croissant; mais non suffisant pour les arrêter dans la poursuite d'une œuvre que le zèle de leur curé, le Révd M. T. Montminy, a su implanter dans cette paroisse: tendre au perfectionnement de la culture des champs.

Qui peut améliorer nos cultures, laisser les procédés de culture incomplets et vicieux? N'est-ce pas la génération qui s'avance, alors qu'elle sera éclairée sur les plus chers de nos intérêts, les productions de nos champs, de nos vergers, de nos jardins, et l'exploitation des industries agricoles de toutes sortes. C'est donc aux jeunes gens qui exercent la profession de cultivateur qu'il faut donner des utiles leçons, prodiguer des conseils qui devront porter leurs fruits. C'est pour cela que M. Montminy a réuni dans sa paroisse un groupe de jeunes gens aspirant au progrès agricole; il a su joindre en même temps l'agréable à l'utile, afin de stimuler davantage l'esprit d'association nécessaire à cette œuvre de perfectionnement agricole.

Ces jeunes cultivateurs se sont de plus en plus encouragés dans la voie du perfectionnement agricole dans laquelle ils sont entrés. Ils ne devaient pas s'arrêter dans un si bon chemin, puisqu'ils avaient un bon guide dans l'instruction agricole; ils avaient pour professeur leur curé qui chaque mois les réunissait ensemble pour leur donner d'utiles renseignements sur l'économie rurale; aussi souvent qu'il lui a été possible de le faire, il leur a fourni l'occasion de pouvoir assister à des conférences agricoles données par le Révd M. E. Méthot, M. le Dr N. E. Dionne, MM. B. Lippans, S. Barré, et plusieurs autres conférenciers; à trois reprises différentes, nous avons nous-même répondu à cette invitation. Ces conférenciers ont assurément accompli une œuvre méritoire en répandant chez ces jeunes gens et tous les cultivateurs de cette paroisse des connaissances qui, mises en pratique, anéantiront les cultures vicieuses que soutient

souvent une routine avouglé. Par ces instructions données dans les réunions des membres des cercles agricoles, et mises en pratique, nous ne doutons pas que les champs mieux cultivés augmenteront le bien-être général et profiteront d'abord aux cultivateurs, qui verront s'améliorer leurs produits et augmenter leurs récoltes.

M. le curé Montminy n'a pas été trompé dans son attente, et il doit être fier de son œuvre. Les journaux nous ont appris ce qui s'est passé dans cette paroisse : on a réussi à créer des concours agricoles où les produits, soit en grains, en légumes, en animaux et manufactures domestiques, pourraient se disputer, tant par le nombre et la qualité, aux concours de nos sociétés d'agriculture où l'on compte les exposants de tout un comté. Nous-même, nous avons vu ces jeunes cultivateurs à l'œuvre, désireux de s'instruire en assistant en grand nombre à nos conférences agricoles. Plus encore, une vingtaine de ces jeunes cultivateurs, pour répondre au désir de leur dévoué curé, se sont livrés à l'étude de la musique avec autant d'ardeur qu'ils en mettent à s'initier aux bonnes pratiques agricoles ; et aujourd'hui ils sont en état de réhausser par leur bonne et belle musique, l'éclat des cérémonies religieuses et les fêtes agricoles dans leur paroisse.

Dans ces faits, il n'y a rien d'exagéré ; les conférenciers qui ont été appelés à donner des conférences dans cette paroisse, ne peuvent que confirmer ce que nous venons de dire. Nous avons seulement voulu démontrer à nos lecteurs ce que l'on peut faire dans une paroisse où l'on ne compte que 854 âmes, et laisser entrevoir ce qui peut être fait dans nos grandes paroisses, avec l'esprit d'union où le zèle et la bonne volonté ne manquent pas. A ceux qui disent que les cercles agricoles ne sont d'aucune utilité, celui de St-Agapit démontre qu'ils sont dans l'erreur et qu'ils ont grand tort de demeurer dans une complète indifférence à ce sujet.

M. le curé Montminy et les conférenciers ont souvent parlé de fermes modèles et d'écoles d'agriculture aux cultivateurs de St-Agapit, et ils ont voulu se renseigner à ce sujet. Afin de répondre à ce désir et les récompenser de leur zèle, M. le curé Montminy a voulu les diriger, à ses propres frais, vers Ste-Anne, où il y a une école d'agriculture avec sa ferme-modèle.

Ces visites ne peuvent être qu'utiles aux cultivateurs qui les font, et agréables aux directeurs des fermes modèles et des écoles d'agriculture, parce qu'elles mettent les élèves de ces institutions en contact avec les cultivateurs : il s'établit alors une discussion sur différentes questions qui peuvent être utiles aux uns et aux autres, et on en obtient toujours d'heureux fruits. C'est pourquoi nous voudrions voir ces visites plus fréquentes, comme moyen de stimuler le zèle des cultivateurs et de ceux qui seront plus tard appelés à exercer cette profession. C'est ce qui se pratique d'une manière presque générale dans la Province d'Ontario et aux États-Unis. Ces visites sont parfois le sujet de longs articles dans les journaux d'agriculture.

Mardi, le 15 avril courant, nous recevions la visite d'une vingtaine de jeunes cultivateurs, membres du cercle agricole de St-Agapit. Ils se sont rendus de suite au Collège de Ste-Anne où ils ont été reçus avec

la plus grande bienveillance. Après avoir visité cette institution et pris part à un somptueux dîner, ils se réunirent à la fanfare de mes élèves du Collège et exécutèrent des morceaux de musique de choix.

Ce concert musical terminé, nos jeunes cultivateurs, accompagnés des professeurs de l'école d'agriculture, des élèves de cette école et du chef de pratique, visitèrent la ferme et le département des instruments d'agriculture. Inutile de dire qu'ils prirent grand intérêt à cette visite qui les intéressait d'une manière toute particulière. M. le Procureur du Collège leur fit don d'un veau de race Ayrshire, qui fut immédiatement tiré au sort, pour savoir lequel d'entre eux en serait le propriétaire.

De la ferme, nos visiteurs se rendirent à l'école d'agriculture, où ils furent accueillis avec la plus grande courtoisie par le personnel de cette institution. De leur côté, ils exécutèrent plusieurs morceaux de musique, laissant voir que tout en étant cultivateurs, ils pouvaient se livrer avec avantage à l'étude de la musique en leur temps de loisir. M. le Supérieur du Collège avait bien voulu aussi les rencontrer à l'école d'agriculture, et il leur adressa de remarquables paroles d'encouragement sur la noble profession de cultivateur qu'ils poursuivaient avec tant de zèle et d'honneur pour eux-mêmes. Il les invita à persévérer dans leur belle émulation pour atteindre au véritable progrès agricole et de continuer à donner le bel exemple d'un cercle agricole connaissant parfaitement la mission qu'il avait à remplir, non-seulement dans sa propre paroisse, mais aux yeux de toute la population agricole de notre Province qui ne doit pas rester indifférente au progrès agricole devenu aujourd'hui nécessaire, si nous voulons lutter avantageusement avec les produits agricoles des autres pays, sur nos propres marchés et ailleurs.

A leur départ, ils allèrent saluer notre vénérable curé, M. le Grand-Vicaire Poiré qui, il y a près d'un demi-siècle, était non-seulement missionnaire, mais colonisateur de la Rivière Rouge aujourd'hui un vaste diocèse érigé en Province qui compte des milliers de cultivateurs. M. Poiré a toujours eu un entier dévouement à la classe agricole qu'il a toujours aidé de ses conseils, même de son argent, car, aujourd'hui, plusieurs lui doivent d'être de riches cultivateurs. Aussi, a-t-il adressé des paroles élogieuses et pleines d'encouragement à ces jeunes cultivateurs qui venaient le saluer.

Ensuite, ils se rendirent au Bureau de la *Gazette des Campagnes* ; M. le curé Montminy les accompagnait jusqu'ici. Il voulut bien se faire l'interprète de nos jeunes visiteurs, en nous disant qu'ils venaient nous remercier de l'intérêt que nous avons toujours pris à leur cercle agricole, et des services que nous avons pu leur rendre, par nos conférences et nos écrits dans la *Gazette des Campagnes*.

Voici notre réponse à ces paroles d'encouragement :

Je vous prie d'accepter mes plus sincères remerciements pour vos bonnes paroles à mon adresse. Je me réjouis de votre passage à Ste-Anne, parce qu'il me fournit de nouveau l'occasion de vous féliciter sur votre zèle à entrer vaillamment dans la voie du progrès agricole dont vous connaissez aujourd'hui toute l'importance.

Je ne puis qu'admirer votre zèle et le dévouement que vous apportez à faire vaillamment et généreusement tout ce que votre zélé pasteur demande de vous. Vous faire aimer notre sainte Religion, vous remplir d'amour et de persévérance dans l'état de cultivateur que vous poursuivez d'une manière exemplaire; joindre l'agréable à l'utile en vous livrant à l'étude de la musique avec le plus grand succès, et mettant votre savoir musical au service des cérémonies religieuses, des pèlerinages et des œuvres de charité: voilà ce que votre curé a demandé de vous. Vous remplissez cette tâche avec honneur pour vous-mêmes et au grand contentement de votre dévoué pasteur.

Pour vous prouver qu'il était content de vous, il a voulu vous procurer l'avantage d'une excursion vers son *Alma Mater*, qu'il aime souvent à visiter et qu'il tient à encourager par sa présence aux fêtes de famille qui s'y font.....

Vous avez visité ce Collège à vol d'oiseau; mais cette courte visite, j'en suis sûr, vous a suffi pour vous faire admirer le zèle de son supérieur, de ses directeurs et professeurs, le soin qu'ils mettent à instruire et à entourer d'une sollicitude toute paternelle les enfants confiés à leur garde. C'est donc à cette source de l'intérieur du Collège que l'on peut s'inspirer du plus pur dévouement à la religion et à la patrie. Vous n'ignorez pas comme l'on sait y préparer les jeunes gens à la vocation ecclésiastique et à la vocation agricole: car Collège et école d'agriculture sont inspirés par le même dévouement. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que c'est là où se créent les dévouements qui ont fait notre pays tel qu'il est et que vous avez un curé tel que vous le possédez: tout dévoué à la religion et à l'agriculture.

Je ne doute pas que plusieurs d'entre vous n'aient quitté cette maison sans prendre la résolution d'y envoyer leurs enfants, lorsque la Province vous appellera à leur préparer un avenir.

Merci, encore une fois, et au revoir.

Quelques détails sur les laines.

Les laines, dans le commerce, se divisent en deux classes; savoir, en *laines de toison* et en *laines mortes*.

On entend par laines de toison celles qui ont été prises sur l'animal vivant, et par laines mortes celles qui ont été prises sur l'animal mort.

On donne le nom de *laine en suint* à la laine qui n'a pas encore passé par le lavage.

Les laines de toison ou mortes diffèrent entre elles en raison de la couleur, de la finesse, de la longueur, de la force et du nerf. La couleur la plus ordinaire des laines est la blancheur. Il y a des moutons roux en Espagne, et en Ecosse des moutons jaunes. En Russie il y a beaucoup de moutons noirs et de moutons roux. Dans nos localités les moutons noirs font l'exception; le plus grand nombre sont blancs. Pour employer la laine noire avec la blanche, on la mêle; ce qui donne une couleur brune, ou plus ou moins mélangée.

Il n'y a que les laines blanches qui reçoivent des couleurs vives par la teinture; les autres sont employées à des ouvrages grossiers, lorsqu'elles sont de mauvaise qualité; mais celles qui sont fines servent

pour des étoffes qui restent avec la couleur naturelle, sans passer à la teinture.

Les mèches de la laine sont composées de plusieurs filaments qui se touchent, les unes des autres par leurs extrémités. Chaque mèche forme dans la toison un flocon de laine séparé des autres par le bout.

Il y a des laines de différente longueur; les plus courtes ont un pouce. Les laines fines sont toujours plus courtes que les laines grossières.

Quelques éleveurs de moutons ont observé qu'il y avait des filaments très fins dans toutes les laines, même dans les plus grossières, et que les filaments les plus gros se trouvent au bout des mèches. En examinant ces filaments dans un grand nombre de races de moutons, ils ont distingué différentes sortes de laines qu'ils ont réduites à cinq, dans l'ordre suivant. Laines super fines, fines, laines moyennes, laines grossières, laines supergrossières.

La bonne laine doit être fine, douce, forte et élastique.

Pour savoir si elle est fine, il faut couper le bout d'une mèche sur l'épaule; c'est à cet endroit que se trouve la plus fine.

Il suffit de toucher et de frotter entre les doigts un flocon de laine pour sentir si elle est douce et molleuse.

Pour connaître si la laine est forte ou faible, on en prend des filaments et on les tend en les tenant des deux mains par les deux bouts. S'ils cassent au premier effort, c'est une preuve que la laine est faible; plus ils résistent, plus la laine est de force.

Elle est élastique si, lorsqu'on l'a serrée dans la main, elle se renfle autant qu'elle l'était avant d'avoir été comprimée.

Les laines mêlées de beaucoup de jarre sont les mauvaises. On appelle *jarre*, ou *poil mort*, ou *poil de chien*, un poil mêlé avec de la laine qui en diffère beaucoup; il est dur et luisant; il n'a pas la douceur de la laine, et il ne prend aucune teinture dans les manufactures.

Une laine jarreuse ne peut servir qu'à des ouvrages grossiers; plus il y a de jarre dans la laine, moins elle a de valeur.

Les Espagnols distinguent quatre sortes de laines sur la même bête.

Celle de la première qualité se trouve sur l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à environ un demi-pied de la queue, en comprenant un tiers du corps.

Celle de la seconde couvre les flancs et s'étend depuis les cuisses jusqu'aux épaules en avançant vers le cou.

La laine de la troisième qualité environne le cou et recouvre la croupe.

Enfin la laine de quatrième qualité occupe, 1o. depuis la partie du devant du cou, jusqu'aux bas des pieds, en y comprenant une petite partie des épaules; 2o. les deux fesses jusqu'aux bas des deux pieds de derrière.

Les degrés de laine varient beaucoup, et on pourrait en arrêter le choix par l'observation.

Choses et autres.

Un piano durable.—On peut voir, aux salles, de pianos de M. Huzelton, un témoignage qui prouve, d'une manière irrécusable, la durabilité de leurs pianos. C'est un piano carré

qui, après vingt années d'usage, est encore en excellente condition. Les joints de la caisse de la table d'harmonie et des moutures sont parfaitement solides; l'action est encore bonne, le vernis est bien conservé et le son en est surprenant pour un piano qui a été si longtemps en usage.

Le piano fut vendu à Amos T. Hatfield, président d'une Cie d'assurance, le 12 mars, 1884, et vient d'être pris en échange partiel pour un nouveau piano droit, Hazelton.—*American Art Journal.*

Deuxième rapport de la Société d'industrie laitière de la province de Québec.—Nous remercions, avec reconnaissance, réception de ce volume. Son importance nous oblige à un accueil plus qu'ordinaire, que nous ferons la semaine prochaine. Nous publions l'extrait suivant d'une feuille détachée contenue dans cette intéressante brochure :

Aux propriétaires de fromageries de la Province de Québec.

Messieurs,

Nous nous autorisons de notre longue expérience du commerce de fromage, pour attirer votre attention sur certains défauts que nous avons remarqués dans la fabrication et le traitement du fromage dans notre province de Québec.

1. Les boîtes que vous employez généralement sont bien inférieures à celles que l'on fabrique dans le district d'Ingersoll, Ontario, et aux Etats-Unis; le bois en est de mauvaise qualité, les côtés sont trop minces, et ces boîtes comme ensemble, ne sont pas fabriquées assez résistantes; et, ce qui est un plus grand mal encore, elles ne sont pas exactement proportionnées à la grosseur des meules. La boîte doit être de la grosseur exacte du fromage qu'elle reçoit; il ne faut pas qu'elle ait un huitième (1-8) de pouce de plus. Il est arrivé bien des fois à notre connaissance, de recevoir des boîtes trop larges d'un demi-pouce et même d'un pouce, sans compter qu'elles étaient trop hautes pour la meule. Il n'y a pas lieu de s'étonner que de pareilles boîtes se cassent quand on la roule ou quand on les empile, en les chargeant à bord des chars ou des navires. Permettez nous de vous dire que vous n'obtiendrez jamais les plus hauts prix du marché par ces moyens là: vous aurez voulu sauver 2 ou 3 cents par boîte, et l'acheteur sera forcé de vous faire perdre de 10 à 25 cents par meule de fromage.

2. Engagez toujours des fabricants expérimentés et recommandés, et pas d'autres. Faites entrer dans les conditions d'engagement que le fromager devra vous fabriquer du fromage de première classe, ou vous rembourser la différence du prix obtenu pour un fromage inférieur.

3. Donnez toujours la même hauteur aux meules. S'il vous reste du caillé d'un brassin, faites en de petites meules, sans attendre au bassin suivant pour le mêler avec le caillé nouveau; cette mauvaise habitude n'a d'autre résultat que de gâter l'un et l'autre.

4. Le coton ne doit jamais être rabattu de plus de deux pouces sur les faces de la meule, parce qu'autrement le fromage a toujours mauvais apparence.

5. Si votre fromagerie est pauvrement construite, si vous avez à votre service un fabricant à bon marché, si vous employez du sel commun, des présures et de la couleur achetées au rabais, n'espérez jamais fabriquer du fromage de première qualité. Pour obtenir les plus hauts prix du marché, il faut employer des fournitures sans réplique, avoir une bonne installation et faire travailler des gens qui connaissent leur métier.

Avec la confiance que vous saurez faire votre profit de ces quelques conseils, pour fabriquer du fromage de première qualité dont nous pourrions acheter notre part, nous demeurons

Vos obéissants serviteurs

A. A. AYER & CIE.

—Montréal, mars 1884.

Sortie des abeilles.—Ce sera bientôt le temps de sortir les abeilles de leurs quartiers d'hiver; et, l'apiculteur est anxieux de connaître l'état de ses colonies, les pertes que lui a occasionnées l'hiver rigoureux qui va bientôt prendre fin. S'il a placé ses ruches dans une cave sèche, à une température de 40 à 44 degrés de Fahrenheit qui possèdent la plupart de nos cultivateurs, à l'abri des rats et des souris, il n'aura, croyons-nous, qu'à se féliciter de son succès; au contraire s'il les a laissés en plein air ou sous la neige dans un hangar ou une

grange glacée, le résultat sera désastreux, si surtout, ses abeilles se trouvaient dans des ruches de bois. Mais à quelque chose malheur est bon, et, si l'apiculteur malheureux a perdu ses colonies, il a acquis de l'expérience pour l'avenir.

Néanmoins parce que l'on sortirait de la cave toutes ses ruches en bonne condition, vers le 15 d'avril, il ne faudrait pas s'imaginer être à l'abri des pertes. L'époque la plus critique pour les abeilles c'est le printemps, la fin d'avril et le commencement de mai. C'est là qu'il faut leur donner le plus de soins et d'attention. Ne mettons pas trop d'empressément à les sortir, si l'endroit où elles sont, est convenable. En les sortant visitons bien chaque ruche, cuevons toute moisissure, toute saleté, donnons aux colonies faibles qui pourraient manquer de vivres une nourriture saine et abondante. Mettons autant que possible chaque colonie à l'abri du vent froid du nord, plaçons-à plutôt sous les rayons chauds et bienfaisants du soleil du printemps. Si les ruches doivent être dispersées dans le champ et non placées dans un rucher, il faudra ne pas les déposer sur la terre, l'humidité leur ferait tort, mais sur des planches de bois de bois de manidre à ce qu'il y ait un espace de quatre à six pouces entre la terre et le plateau de la ruche; que les ruches soient distantes les unes des autres d'environ cinq à six pieds, pour que les abeilles ne soient pas tentées de se voler, surtout pendant l'essaimage.—*Le Nord.*

RECETTES

Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux.

(Suite)

Liment pour les genoux couronnés.—Cantharides en poudre, deux gros; camphre, demi-once; esprit-de-vin, quatre onces; mêlés dans une bouteille et déposés dans un endroit chaud pendant huit ou dix jours; remuez fréquemment la bouteille, et, après avoir passé cette composition au travers d'un papier bronillard, on pourra s'en servir.

Onguent digestif pour panser les fétules au garot.—No. 1. Onguent de mercurio nitrite, quatre onces; huile volatile de térébenthine, une once; mêlez.

No. 2. *Pour faciliter la suppuration.*—Vert-de-gris, demi-once; huile de térébenthine, une once; onguent de résine jaune, quatre onces; mêlez.

No. 3. Huile de térébenthine, deux onces; acide sulfurique, une once; mêlés soigneusement dans un vase de terre placé dans un courant d'air, afin d'emporter la vapeur suffoquante qui s'en exhale. Quand ils sont bien mélangés, ajoutez: térébenthine commune et saïndoux, de chaque, deux onces; cire jaune, une once; fondus sur un feu doux.

On peut faire cet onguent plus fort ou plus faible, en augmentant ou diminuant la proportion de l'acide sulfurique et de la térébenthine.

BLE DE SEMENCE A VENDRE.

Blé "Erinacta" ou "G. Goose d'Ontario" à barbe est très productif, à \$3.50 le sac de 120 livres, livrable au dépôt de l'Intercolonial à St Roch des Aulnais.

Malgré la saison désastreuse de 1883, pour les blés de toutes sortes, le blé "Erinacta" a donné un rendement passable à St Roch. De 420 livres de semence, M. Auguste Castonguay a récolté 34 minots; de 240 livres M. Cyrus Morneau, de Ste-Louis, a récolté onze charges de charrette de blé. M. J. B. Castonguay dit que la semence de six minots de blé "Erinacta" lui ont rendu au-delà de dix-huit minots de blé de la Mer Noir qu'il avait semé en pareille bonne condition. M. Michel Lizette a récolté près de 200 minots de ce blé.

Adressez vos commandes à

DUPUIS & CIE,

VILLAGE DES AULNAIS, Comté de l'Islet, P. E.

27 mars 1884.

TERRE A VENDRE OU A LOUER.

UNE superbe terre à vendre ou à louer, située au premier rang de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Cœur, comté de Rimonski, de cinq arpents de front sur quarante-deux arpents de profondeur, avec magnifiques bâtisses dessus construites.

Conditions très avantageuses.—S'adresser à

J. A. FRASER,

Département de l'Agriculture, OTTAWA, Ont.

6 mars 1884.

AVIS

ETALON A VENDRE.

La société d'agriculture du comté de Kamouraska, a décidé de vendre son magnifique étalon qui a remporté le premier prix à deux exhibitions provinciales tenues à Montréal.

Pour les conditions de la vente ou devra s'adresser à George Richard, Ecr., Président de la dite société, à St Paschal, ou au sous-signé à la Rivière-Ouelle.

E. M. A. BOUCHER,

Secrétaire.

Rivière Ouelle, 18 mars 1884.

27 mars 1884.

FIL DE FER POUR CLOTURE.

20 Tonneaux de vieux grément de Bâtimens, ou fil de fer galvanisé, de toute grandeur, qui peut servir pour clôture.

A vendre à bon marché par

J. & W. REID,

956 et 100, rue St Paul, Québec.

13 mars 1884.

PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES 1884.

30,000 Plants à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semence.—

Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Corisiers, Vignes.
Gadolliers, Groseillers, Franboisiers, Ronces, Fraisiers.
Erables argentées, Erables Negundo (à Gigudre) \$3, \$10, \$15 le 100.—Peupliers argentés.
Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.
Spécialités par la malle: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz.
25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.
Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes \$2. la doz.
Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.
Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives sac de 100 lbs, \$1.
Echantillon de Blé & Patates par malle, 5 cts chaque.
Chèvres, \$10 la paire.

S'adresser à

AUGUSTE DUPUIS,

Village des Aulnaies, Comté L'Islet P. Q.

ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION"

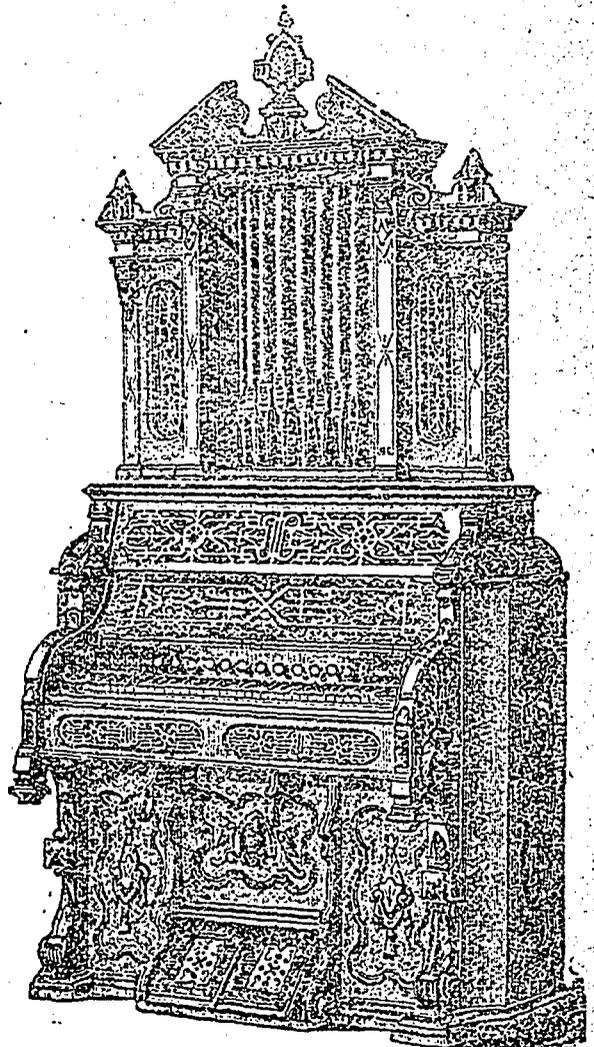
FABRIQUÉS A

BOWMANVILLE, ONT.

Pour Chapelles, Eglises et Salons.

50 PREMIERS PRIX

dans différentes parties du monde.



Satisfaction garantie.—Prix plus bas que partout ailleurs ou égard à la qualité.—Catalogues illustrés expédiés sur demande.—Prix de ces instruments: de \$50 à \$1000.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

S'adresser à

L. E. N. PRATTE

No. 220, Rue Notre-Dame, Montréal

Dépôt Général des Orgues "DOMINION."